

Procès-verbal de la 16^e Assemblée générale

du samedi 11 mai 2019, 9 h 30. Maison de paroisse Geissberg de la paroisse réformée évangélique de Langenthal, Melchnaustrasse 9, 4900 Langenthal.

Membres du comité présents: Gottfried Aebi, Heidi Haas, Esther Richard, Markus Rusch, Hansruedi Spichiger (président), Richard Volz, Elvira Weber, Bruno Worni.

Vérificateur des comptes présent: Hanspeter Stübi

Vérificateur des comptes excusé: Werner Kummer

Délégués et hôtes présents: selon la liste des présences, il y a 77 représentant-e-s de paroisses, dont 73 ayant droit de vote et qui représentent 74 paroisses. Il y a en outre 12 hôtes, 1 interprète et 1 représentant des médias, tous sans droit de vote.

Parmi les hôtes invités, les personnes suivantes nous honorent de leur présence:

- Mme Evi Allemann, conseillère d'État du canton de Berne (à partir de 11 h),
- M. Martin Koelbing, délégué aux affaires ecclésiastiques du canton de Berne,
- M. Heinrich Gisler, président du Conseil synodal de l'Église nationale catholique romaine,
- M. le pasteur Christoph Schuler, président de la commission catholique chrétienne,
- Mme la pasteure Judith Pörksen, conseillère synodale, et M. Kurt Hofer, chef du secteur Paroisses et formation de l'Église réformée du canton de Berne,
- Mme Helena Morgenthaler, conseillère communale de Langenthal,
- M. le pasteur Martin Leuenberger, président de la Société pastorale réformée,
- M. le pasteur Lorenz Wacker, président de l'association «reformiert.»,
- M. Beat Heuer, représentant de l'Association Cadres des communes bernoises et de l'Association des communes bernoises,
- Mme Monika Gyger-Beringer de l'Association bernoise des communes et corporations bourgeoises,
- M. Fridolin Marti, ancien président et membre d'honneur de l'Association des paroisses,
- Mme Ruxi Hannig, interprète vers le français.

Les organisations et les personnes suivantes se sont excusées:

- M. Urs Hallauer, président de l'Association bernoise des administrateurs de paroisse,
- M. Rolf Christen, administrateur de la paroisse générale de Thoun,
- M. le pasteur Christoph Knoch, Communauté de travail des Églises chrétiennes.

Des médias invités, est présent:

- M. Andreas Krummenacher du Pfarrblatt catholique romain.

Les paroisses suivantes sont représentées par des délégués (selon liste des présences):

- Paroisses catholiques chrétiennes:
Berne, Bienne.
- Paroisses catholiques romaines:
Bern Dreifaltigkeit, Biel und Umgebung, Konolfingen, Seeland-Lyss, Spiez, Thun, Utzenstorf.
- Paroisses réformées:
Aarwangen, Affoltern i.E., Belp-Belpberg-Toffen, Bern Gesamtkirchgemeinde, Bern Frieden, Bern Münster, Bern Paulus, Bern Petrus, Bévillard, Biel Gesamtkirchgemeinde, Bleienbach, Blumenstein, Büren a.d.A und Meienried, Corgémont-Cortébert, Court, Diemtigen, Diessbach, Dürrenroth, Eggwil, Erlach-Tschugg, Frauenkappelen, Grafenried-Fraubrunnen, Grosshöchstetten, Gsteig-Interlaken, Hasle b. Burgdorf,

Heimiswil, Herzogenbuchsee, Hilterfingen, Ittigen, Kirchdorf, Kirchlindach, Köniz, Langenthal, Laupen, Lengnau, Lützelflüh, Meikirch, Melchnau, Messen, Münsingen, Muri-Gümligen, Nidau, Oberbipp, Par8, Rapperswil-Bangerten, Reconvillier et Tavannes, Roggwil, Rüti b. Büren, Saanen-Gsteig, Seeberg, Signau, Sigriswil, Sonvilier, Spiez, St. Imier, Sumiswald, Thun Gesamtkirchgemeinde, Thunstetten,, Trachselwald, Tramelan, Trubschachen, Utzenstorf, Walperswil-Bühl, Wimmis, Wohlen b. Bern, Wynigen.



Les paroisses suivantes se sont excusées:

- Paroisses catholiques chrétiennes:
Thun.
- Paroisses catholiques romaines:
Bremgarten Heiligkreuz, Frutigen, Langenthal, Münsingen, Zollikofen St. Franziskus.
- Paroisses réformées évangéliques:
Arch, Bätterkinden, Bern Matthäus, Bolligen, Biel deutschsprachig, Bienne française, Brienz, Bürglen, Eriswil, Erlenbach, Ferenbalm, Frutigen, Gerzensee, Grindelwald, Innertkirchen, Jegenstorf-Urtenen, Kehrsatz, Konolfingen, Koppigen, Lauterbrunnen, Lyss, Meiringen, Münchenbuchsee-Moosedorf, Mühleberg, Oberdiessbach, Ostermundigen, Pilgerweg-Bielersee, Radelfingen, Ringgenberg, Rüeggisberg, Schüpfen, Schwarzenburg, Seedorf, Sutz-Lattrigen, Steffisburg, Stettlen, Thierachern, Thun Goldiwil-Schwen-dibach, Thun Stadt, Ursenbach, Vechigen, Wangen a.A, Zimmerwald, Zollikofen.

1. Bienvenue

Le président, Hansruedi Spichiger, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. En introduction, il souligne que le domaine ecclésiastique bernois se trouve d'une certaine manière au début d'une nouvelle ère. A partir du 1^{er} janvier 2020, les Églises devront assumer une grande partie des responsabilités qui l'étaient jusque-là par le canton. Il faut mentionner en particulier qu'elles deviendront les employeurs des pasteur-e-s.

Sur le plan juridique toutefois, pratiquement rien ne change pour les paroisses. Leur position reste inscrite dans la constitution étatique. La politique du personnel par contre sera à l'avenir définie par l'Église nationale. Le conseil de paroisse reste cependant l'autorité décidant de l'engagement du personnel. Il est responsable sur place pour le personnel et doit veiller également à ce que ses employé-e-s répondent aux besoins de la paroisse. Ce faisant, il doit respecter le droit aussi bien étatique qu'ecclésiastique. Il demeure donc soumis à deux législations. Du point de vue du droit étatique, il a les mêmes droits et obligations que le conseil communal de la commune politique.

A ce propos, Hansruedi Spichiger tient à faire les trois remarques suivantes:

- 1) Les autorités paroissiales sont bien avisées de s'assurer le soutien d'une administration compétente. Cette dernière n'est certes pas gratuite, mais une coopération régionale permet d'économiser des frais.
- 2) Les conseillers paroissiaux devraient également suivre des formations continues adéquates. Les Églises nationales proposent des cours. Des compléments de formation sur le droit communal sont toutefois utiles également.
- 3) Le comité fait tout ce qui en son pouvoir pour fournir aux paroisses des informations pratiques. Il a également mis sur pied une formation continue dans ce contexte. Il invite par ailleurs les paroisses à lui signaler leurs besoins.

Suite à ces paroles introductives, le président déclare l'Assemblée générale 2019 ouverte.

Il salue personnellement les hôtes présents, selon la liste des présences.

Il nomme également les hôtes qui se sont excusés (voir liste des présences).

Il salue ensuite les membres du comité, Hanspeter Stübi, vérificateur des comptes, les membres du groupe de travail MCH2 ainsi que les réviseurs qui procèdent aux révisions dans les paroisses sur mandat de l'association. Il précise que Christoph Wagner a pris place aux côtés du comité. Celui-ci est le représentant de la communauté de travail des administrateurs de paroisse.

Il note enfin que les paroisses qui se sont excusées figurent au procès-verbal.



Il relève que l'invitation a été envoyée par écrit, accompagnée de l'ordre du jour, dans les délais prévus par les dispositions statutaires. Les documents de séance ont été mis à disposition, en français et en allemand, sur le site Web de l'association.

Le président soumet au débat l'ordre du jour. Personne ne demande à prendre la parole. Les affaires seront par conséquent traitées dans l'ordre indiqué dans l'invitation, à savoir:

1. Bienvenue
2. Procès-verbal de la 15^e Assemblée générale du 5 mai 2018
3. Rapport annuel 2018
4. Comptes annuels 2018
 - 4.1 Présentation des comptes annuels
 - 4.2 Rapport des vérificateurs des comptes
 - 4.3 Décision
 - 4.4 Décharge du comité
5. Budget 2020
 - 5.1 Cotisation de membre
 - 5.2 Décision
6. Élections partielles
 - a) Démission de Bruno Worni (Église cath.-chrétienne) Proposition : Mme Beatrice Amrein, présidente de la paroisse cath.-chrétienne de Berne (jusqu'à fin 2019)
 - b) Décès de Walter Riedweg. (Église catholique romaine)
Proposition: Mme Patricia Lehmann-Halter, présidente de la paroisse catholique romaine de Seeland-Lyss
7. Informations
 - .1 Offre de formation continue
 - .2 Plateforme d'information sur la comptabilité
8. Propositions formulées par des membres
9. Divers

Étant donné qu'il y aura des votes, il faudra éventuellement des scrutateurs. Richard Volz propose à l'assemblée de désigner M. Renato Kocher, paroisse catholique romaine de Thoune, et M. Michel Esseiva, paroisse catholique romaine de Bienne et environs. Cette proposition ne soulève pas d'opposition. Les deux personnes proposées sont donc élues comme scrutateurs.

Le président indique qu'aucune proposition écrite n'a été déposée pour l'assemblée de ce jour. Le point 8 de l'ordre du jour sera par conséquent omis.

Il prie toutes les personnes présentes de veiller à s'inscrire sur l'une des listes de présence qui circulent.

Hansruedi Spichiger cède ensuite la parole au président du conseil de paroisse, M. Reto Steiner, et à la représentante du pastorat, Mme la pasteur Sabine Müller, de la paroisse réformée évangélique de Langenthal.

Reto Steiner souhaite la bienvenue aux participants, au nom de la paroisse, qui est la neuvième en taille du canton de Berne avec ses quelque 7500 membres. Quatre pasteur-e-s (occupant ensemble 3,8 postes à plein temps) travaillent pour la paroisse, qui emploie au total une trentaine d'employés. La paroisse dispose de deux centres: l'église avec le forum et le Zwinglihaus, où ont lieu également des cultes ainsi que d'autres événements. On compte chaque année une cinquantaine de sorties de l'Église. Une stratégie axée sur l'avenir a été élaborée à l'occasion d'une retraite. Elle cible les personnes jeunes, car elles constituent l'avenir de l'Église. L'idée est de remodeler l'Église ces prochaines années, de ne plus se concentrer uniquement sur la chaire, mais de créer de meilleures conditions pour vivre des



expériences communautaires. On s'est en outre posé la question: que nous apprend Jésus et que nous apprend le Christ? Jésus s'est mêlé à la foule, il a parlé avec le peuple et a mangé avec les gens. Dans cet esprit, nous voulons concevoir des offres pour toute la ville et non pas uniquement pour les membres de la paroisse. Dans ce même ordre d'idées, des prestations pour les petites paroisses sont prévues. Le Christ représente la partie spirituelle et transcendante de l'Église, qui doit impérativement être perceptible dans les offres.

La pasteur Sabine Müller salue l'assemblée au nom du pastorat. Elle souligne qu'elle et ses collègues apprécient que le conseil de paroisse ne se contente pas d'administrer, mais qu'il assume également des responsabilités dans la direction spirituelle.

Hansruedi Spichiger remercie cordialement Reto Steiner et Sabine Müller pour leurs paroles de bienvenue et l'aperçu des activités de leur paroisse. Il ajoute que c'est avec grand plaisir que l'association est venue à Langenthal. Il remercie M. Steiner d'avoir généreusement offert le café de bienvenue accompagné d'une délicieuse tresse ainsi que l'apéro riche qui sera servi après la réunion. En guise de remerciement, il lui remet une bouteille de vin et une boîte de chocolats.

Procès-verbal de la 15^e Assemblée générale du 5 mai 2018

Personne ne demande à prendre la parole concernant le procès-verbal. Le président déclare que le procès-verbal est approuvé et remercie son rédacteur, Richard Volz, pour son travail précis et engagé.

3. Rapport annuel 2018

Le président fait une introduction pour son rapport qui a été publié sur le site Web. Il indique que plusieurs «chantiers» étaient en cours durant la période sous revue.

Un événement marquant et douloureux fut le décès subit de Walter Riedweg, notre vice-président, qui était encore débordant d'énergie en juin et pleinement engagé depuis la création de notre association. Son immense travail en faveur de notre association est honoré encore une fois dans le rapport annuel. L'assemblée se lève à sa mémoire et un morceau de musique est joué.

Le vice-président, Markus Rusch, reprend la direction des débats pour l'approbation du rapport annuel. Il souligne que les différents «chantiers» requièrent beaucoup de supervision et une disponibilité permanente de la part du président.

Aucune question n'est posée à ce sujet.

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité. Le grand travail fourni par le président est honoré par une salve d'applaudissements.

Le président remercie ses collègues du comité pour leur grand engagement au service de l'association et pour la collaboration très conviviale.

4. Comptes annuels 2018

4.1 Présentation des comptes annuels

Le caissier, Bruno Worni, remercie tous les membres de l'association de s'être rapidement acquittés de leur cotisation. Les cotisations des 230 paroisses affiliées ont totalisé des recettes de 34 500,00 CHF. Grâce à des recettes supplémentaires de 350 CHF, les rentrées ont totalisé 34 850 CHF.



Le secrétariat et les traductions ont engendré des dépenses d'un montant de 13 418,25 CHF. Les dépenses du comité se sont montées à 2213,50 CHF et celles des projets à 8854,30 CHF. Au total, les dépenses se sont donc montées à 24 486,05 CHF.

Il en résulte un excédent de recettes de 10 363,95 CHF.

4.2 Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes, MM. Hanspeter Stübi et Werner Kummer, ont contrôlé les comptes annuels en bonne et due forme.

Hanspeter Stübi informe l'assemblée au nom des vérificateurs et relève: les comptes sont tenus en bonne et due forme et concordent à 100 % avec les justificatifs. La fortune se monte à 32 429,31 CHF. Il recommande à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au comité.

Personne ne demande à prendre la parole.

4.3 Décision

Le budget est approuvé par la grande majorité des votants, sans voix contre.

4.4 Décharge du comité

Décharge est donnée au comité, par la grande majorité des votants, sans voix contre.

Hansruedi Spichiger remercie les membres pour la confiance témoignée ainsi que le caissier et les vérificateurs pour leur travail professionnel.

5. Budget 2019

5.1 Cotisation de membre

Bruno Worni rappelle que la cotisation est depuis longtemps identique pour tout le monde. Les fusions et la création de paroisses générales réduisent cependant le nombre de cotisants. Le comité a par conséquent mené des réflexions sur des cotisations liées à la taille des paroisses. Il entend soumettre une proposition dans ce sens à l'occasion de la prochaine Assemblée générale.

Au nom du comité, Bruno Worni recommande de maintenir la cotisation à 150 CHF.

La cotisation est approuvée à l'unanimité, sans que personne ne demande à prendre la parole.

5.2 Décision

Le budget 2019 prévoit, pour 230 membres, des recettes et des dépenses de 34 500,00 CHF.

Personne ne demande à prendre la parole concernant le budget

Le budget est approuvé par la grande majorité des votants, sans voix contre.

6. Élections partielles

Hansruedi Spichiger explique que deux postes sont à pourvoir: celui du défunt Walter Riedweg et celui de Bruno Worni, démissionnaire. Il rappelle que Bruno Worni avait déjà souhaité démissionner lors de la dernière Assemblée générale. M. Worni avait toutefois reporté son départ afin de laisser assez de temps pour trouver un successeur. Pour



remplacer Walter Riedweg (catholique romain), le comité propose Mme Patricia Lehmann-Halter. Pour Bruno Worni (catholique chrétien), il propose Mme Beatrice Amrhein.

Markus Rusch présente Patricia Lehmann. Elle habite à Rüti b. Büren, où elle a épousé un agriculteur. Ils vivent une relation œcuménique. Ils ont trois enfants. Patricia Lehmann était d'abord conseillère de la paroisse catholique, puis membre du conseil de paroisse, dont elle est aujourd'hui la présidente. Elle a dirigé l'association Spitex et s'engage sur le plan social.

Bruno Worni présente Beatrice Amrhein. Elle a fait des études de mathématiques à l'EPF et a obtenu son doctorat à Tübingen. Elle est chargée de cours à la Bernische Fachhochschule (HES bernoise). Elle siège au conseil de la paroisse catholique chrétienne de Berne depuis huit ans. Elle en est la présidente depuis sept ans.

Les deux candidates quittent la salle pour le vote.

Les propositions ne rencontrent aucune opposition et aucune question n'est posée.

Patricia Lehmann-Halter est élue sans voix contre.

Beatrice Amrhein est également élue sans voix contre.

Hansruedi Spichiger félicite les deux nouveaux membres du comité pour leur élection et leur souhaite la bienvenue au sein de cet organe. Lui-même et Heidi Haas remettent un bouquet de fleurs à chacune.

Hansruedi Spichiger fait ses adieux à Bruno Worni. Il rappelle qu'il avait été élu au comité en 2010 et qu'il était caissier depuis 2015. Son engagement aura toujours été marqué par la fidélité à la cause et une grande ferveur dans son travail. Son expérience aussi bien professionnelle qu'ecclésiastique a été très précieuse au sein du comité. Le comité lui est très reconnaissant d'avoir accepté de tenir les comptes jusqu'à la fin de l'année, lorsqu'un changement de système sera éventuellement décidé.

7. Informations

7.1 Offre de formation continue

Esther Richard indique qu'un groupe de travail du comité a été chargé d'étudier la nécessité d'une formation continue sur les aspects communautaires, formation destinée au personnel du secrétariat ou aux membres des autorités des paroisses. Un sondage auprès des paroisses a confirmé ce besoin et a précisé les contenus concernés. Comme partenaire pour la mise en œuvre, il y a le Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung (bwd), qui a déjà fait ses preuves dans la formation continue pour le personnel communal.

Des dépliants décrivant les offres élaborées ont été déposés sur les tables. Un premier cours est prévu en 2020. Sa durée est de cinq jours, répartis sur plusieurs semaines. Une journée de cours par quinzaine. Le contenu porte sur les dispositions les plus récentes et inclut également une révision des anciennes réglementations. En plus de la formation à proprement parler, le cours doit offrir la possibilité de réseauter afin que les participant-e-s puissent par la suite s'échanger sur des questions spécifiques. Les frais sont fixés à 1690 CHF, pauses café et repas de midi compris. Le comité insiste sur l'importance de disposer d'un secrétariat professionnel qui soit au service du conseil de paroisse dirigé par des volontaires. Les thèmes du cours sont les suivants: (i) pensée juridique, (ii) organisation de la paroisse et règles d'organisation, (iii) protection des données, (iv) rédaction de procès-verbaux et archivage, (v) information et communication au sein de l'organisation. Esther Richard attire l'attention sur des offres complémentaires de l'Église réformée évangélique, où il y a notamment un document «Orientierungs- und Überlegungshilfe» et une plateforme Internet «Forum des secrétariats».



Urs Hänni demande ce qui se passerait s'il y avait plus d'inscriptions que de places disponibles.

Réponse : il serait possible d'organiser rapidement un deuxième cours.

7.2 Plateforme d'information sur la comptabilité

Christian Meier, responsable du groupe de travail MCH2 (que dirigeait précédemment Walter Riedweg), informe l'assemblée sur l'état d'avancement de l'introduction du MCH2. Jusqu'ici, un plan comptable et des instructions pour l'attribution des comptes ont été établis. Nous sommes en étroite contact avec l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire compétent en la matière. Christian Meier explique les outils d'aide mis à disposition et spécialement axés sur les paroisses. Ils sont accessibles sur une page spécifique du site de l'Association des paroisses:

https://www.kirchgemeindeverband-bern.ch/Themen_HRM2_fr.html

ainsi que sur le site du canton de Berne (Guide des finances communales)

https://www.jgk.be.ch/jgk/fr/index/gemeinden/gemeinden/gemeindefinanzen/projekt_hrm2/arbeitshilfe.html.

Le groupe de travail s'efforce de mettre à disposition les documents après les avoir épurés, à savoir enlevé les éléments qui ne sont pas pertinents pour les paroisses. Trois ou quatre réunions d'information régionales sont encore prévues pour novembre. Le guide pour les paroisses est complété au fur et à mesure. Les préoccupations et les questions adressées au secrétariat sont transmises au groupe de travail, pour qu'il y réponde.

8. Propositions formulées par des membres

Aucune proposition n'a été déposée.

9. Divers

Mme Judith Poerksen, conseillère synodale réf. év., transmet les salutations du Conseil synodal à l'assemblée. Elle est chargée du département Paroisses et formation. Pour elle, l'Association des paroisses est un bon partenaire. Le premier événement auquel elle a participé en qualité de conseillère synodale fut le séminaire spécialisé BEA sur l'avenir digital, à la préparation duquel l'Association des paroisses a grandement contribué. La présentation du programme «Pfefferstärn» l'avait convaincue. L'Église réf. év. veut travailler avec ce programme. Elle est également impressionnée par les activités déployées à Langenthal, qui ont été décrites plus tôt.

M. Heinrich Gisler, président du Conseil synodal de l'Église catholique romaine exprime sa gratitude pour l'invitation et transmet à l'assemblée les salutations de l'Église nationale catholique romaine. Il se dit très heureux de ce qui est accompli au sein de l'Association des paroisses. Il félicite les deux nouvelles élues pour leur élection. Il remercie les représentants du canton de Berne pour la bonne volonté dont jouit l'Église catholique romaine dans un canton où elle se trouve en situation de diaspora. Les Églises nationales d'autres cantons s'estimeraient heureuses si elles jouissaient de conditions similaires. Il remercie tous les conseillers de paroisse pour le rôle actif qu'ils jouent durant cette période de transition.

Mme Helena Morgenthaler, conseillère communale de la commune de Langenthal, transmet à l'assemblée les cordiales salutations du président de la ville. Elle sait que les Églises nationales traversent une période houleuse. Elle souligne qu'elles accomplissent un travail précieux, ce que les autorités politiques reconnaissent pleinement. Elle indique que Langenthal a remporté le prix Wakker. Elle lance une invitation à participer à la fête qui sera célébrée à l'occasion de la remise de ce prix.



Personne ne demande à prendre la parole.

Hansruedi Spichiger remercie tous les membres du comité pour leur engagement ainsi que les vérificateurs des comptes, les membres de l'équipe qui effectuent des révisions dans les paroisses et enfin les experts du groupe de travail MCH2. Il adresse un grand merci à la paroisse de Langenthal pour l'accueil réservé à l'assemblée. Il remercie enfin toutes les personnes présentes pour leur engagement en faveur des Églises nationales.

Il salue cordialement Mme la conseillère d'État Evi Allemann, qui est arrivée à onze heures comme prévu.

Hansruedi Spichiger clôt la partie statutaire de l'assemblée et annonce une courte pause avant la deuxième partie, à savoir l'exposé de la conseillère d'État Evi Allemann sur le thème «Le rapport entre l'Église et l'État à la lumière de la nouvelle loi sur les Églises».

Worb, le 3 juillet 2019

Le président

Le secrétaire

Hansruedi Spichiger

Richard Volz